
Phraséologie, diasystème, variation linguistique

Présentation

Gaétane DOSTIE

Université de Sherbrooke

Résumé

Ce texte propose quelques jalons pour aborder l'histoire de la phraséologie dans son interaction avec la problématique de la dia-variation en français. On s'intéresse d'abord au traitement des phrasèmes dans les dictionnaires destinés au grand public. On se concentre ensuite sur les études spécialisées portant sur la variation diatopique des phrasèmes du français : l'attention se dirige, en particulier, vers les études consacrées aux expressions verbales de la francophonie du Nord, préparées dans la foulée des travaux initiés par Maurice Gross au LADL dans les années 1970-1980. Enfin, les six autres articles qui composent le volume font l'objet d'une brève présentation.

Abstract

This paper explores the history of phraseology as it interacts with the problem of dia-variation in French. It begins by looking at the treatment of phrasemes in dictionaries for the wider public. The emphasis is then placed on specialized studies devoted to the diatopic variation of French verbal phrases: in particular, the focus is on studies devoted to verbal phrases in the northern part of the French-speaking world, prepared in the wake of work initiated by Maurice Gross at the LADL in the 1970s and 1980s. Finally, the six other papers that make up the volume are briefly presented.

Les langues – toutes les langues – opèrent dans le champ des possibles des choix privilégiés. Souvent, pour exprimer les mêmes données, les solutions offertes par la langue sont à priori en grand nombre ; mais la norme, au sens d'E. Coseriu, les réduit considérablement.

(R. Martin, 1997, *Sur les facteurs du figement lexical*, § 13)

1. Phrasèmes et diasystème

La phraséologie est l'un des domaines phare de la linguistique moderne. Il serait difficile, de nos jours, d'entamer une réflexion sur le lexique sans prendre en considération le fait qu'une part importante des unités lexicales présentes dans une langue – sinon la part la plus importante, de l'avis de nombreux spécialistes – seraient des phrasèmes (entre autres, Hausmann 1997 ; Mel'čuk 1998 ; Bybee & Hopper 2001 ; Wray 2002, 2008 ; Erman 2007). Par *phrasème* (ou *phraséologie*), il s'agit de désigner ici des séquences polylexicales, formées d'au moins deux unités utilisées, avec une certaine récurrence, en contiguïté ou à proximité dans les textes. Ces séquences sont préfabriquées d'un point de vue cognitif (il y a une mémorisation « connectée » des unités qui les constituent) et contraintes d'un point de vue paradigmatique (les unités en présence ne commutent pas librement avec d'autres unités de sens proche).

Selon toute vraisemblance, les phrasèmes, emmagasinés dans la mémoire à long terme, seraient sélectionnés en bloc au moment de parole (notamment, Widdowson 1990 ; Grunig 1997 ; Wray 2002, 2008). Cette préfabrication langagière, qui s'inscrirait en amont de l'acte d'énonciation, serait repérable au sein des énoncés à travers l'usage de locutions diverses, verbales (p. ex. *perdre pied*), nominales (p. ex. *dé à coudre*), adjectivales (p. ex. *aigre-doux*), adverbiales (p. ex. *par accident*), conjonctives (p. ex. *pour peu que*), prépositionnelles (p. ex. *au prix de*) ou, encore, de collocations (p. ex. *verser un paiement* où *verser* a le statut de verbe support aux côtés de *paiement*). La préfabrication langagière se manifesterait également sous la forme de phrases toutes faites, utilisées à des fins et dans des contextes variés, comme les énoncés parémiques (p. ex. *qui trop embrasse mal étreint*) et les phrases situationnelles (p. ex. *c'est trop beau pour être vrai*). Sur un plan encore plus large, le pré-assemblage lexical serait observable au-delà de la phrase, notamment par l'usage d'énoncés ritualisés produits de manière enchaînée (p. ex. dans le sport, pour lancer une course, *à vos marques ! prêts ? partez !*). Mais la préfabrication langagière, envisagée sous un angle mémoriel, s'étendrait bien au-delà de la phrase et de l'enchaînement de quelques phrases. À titre d'exemple, elle prendrait la forme de textes mémorisés et répétés, comme les chansons, les prières, les comptines, voire les poèmes connus (Gülich & Kraft 1997).

On observe ces derniers temps un intérêt soutenu pour des objets phraséologiques abstraits, tels les matrices lexicales (Anscombe 2019), les constructions

lexico-syntaxiques (Fillmore *et al.* 1988 ; Goldberg 2003) et les colligations (Sinclair 1987 ; Hoey 2005 ; Legallois 2012, 2018). De manière schématique, on s'attache ici aux moules (ou patrons) lexico-grammaticaux qui sous-tendent la formation régulière de séries de phrasèmes (de locutions ou de collocations, par exemple) présentant certains traits sémantiques communs. Cette vue en surplomb amène à questionner la définition largement répandue du phrasème selon laquelle celui-ci serait une séquence polylexicale figée. Ainsi, comme l'écrit Anscombe (2019), « certaines structures considérées comme figées font montre d'une étonnante productivité, contraire à l'idée même de figement » (p. 124). À titre illustratif, nous reprendrons l'exemple, cité par l'auteur (p. 140), de la matrice lexicale <Relatif sujet + GV₁ + GV₂> qui génère des énoncés parémiques comme *qui va à la chasse, perd sa place* et *qui veut la fin, prend les moyens*. Cette matrice lexicale laisse entrevoir la réalisation possible de variantes telles *celui qui va à la chasse, perd sa place* et *celui qui veut la fin, prend les moyens*, incompatibles avec la notion de figement au sens strict. Nous y revenons plus loin (§ 3).

Comme toute unité de langue, les phrasèmes appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler, à la suite de Weinreich (1954), le *diasystème* linguistique. Ce dernier consiste en un ensemble de sous-systèmes langagiers relatifs à la (micro)diachronie (au temps), à la diatopie (à l'espace ou à la géographie), à la diaphasie (à la situation de communication et au style) et à la diastratie (habituellement présentée, de manière simplifiée, comme étant liée aux classes sociales, mais qui est beaucoup plus complexe et qui fait intervenir une gamme de paramètres, telle la scolarisation, l'insertion dans des réseaux sociaux et culturels, etc.). Loin de s'exclure, ces sous-systèmes langagiers, sont perméables entre eux. Coseriu (1998) fait référence à cette porosité entre les sous-systèmes constitutifs du diasystème dans les termes suivants :

Le même fait matériel peut appartenir à un certain niveau et à un certain style dans un dialecte et à un autre niveau et à un autre style (ou même à tous les niveaux et à tous les styles) dans un autre dialecte. (Coseriu 1998 : 15)

2. Dictionnaires de phrasèmes et variation linguistique

Bien que les phrasèmes occupent une place centrale dans le lexique, les publications généralistes, destinées au grand public, ont parfois tendance à les présenter comme des objets de curiosité : on les décrit comme des faits de langue amusants, folkloriques, colorés... Les rayons des bibliothèques sont remplis de glossaires et de dictionnaires d'expressions dites *populaires*, *régionales*, *quotidiennes*, etc. Ces diverses appellations traduisent bien, par ailleurs, la perception qu'ont leurs auteurs de la variation qui imprègne, ici comme ailleurs, l'objet d'étude ciblé.

Dans le type d'œuvres précitées, plusieurs paramètres du diasystème sont habituellement convoqués simultanément. Par exemple, une expression

quotidienne n'est pas forcément usuelle dans tout l'espace francophone, ni dans n'importe quelle situation de communication. Elle peut notamment être propice à apparaître dans des contextes informels ou encore dans des contextes qui en sont des simulacres. C'est le cas de *tailler un short à quelqu'un* ('passer (en voiture) très près d'un piéton, au risque de le heurter') relevée dans le dictionnaire *On va le dire comme ça* (Bernet & Rézeau 2008 : 851). Le *Grand Robert de la langue française* (2025) accole à l'expression l'étiquette *familier*, mais celle-ci n'est pas uniquement marquée sur le plan diaphasique ; elle l'est également sur le plan diatopique. Ainsi, une recherche dans la banque de données Eureka, qui collige des journaux du monde entier parus depuis le début des années 1990, permet de repérer bon nombre d'occurrences de l'expression considérée dans la presse française et quelques occurrences dans la presse belge et suisse. Cependant, aucune occurrence de *tailler un short* n'a été relevée dans les médias québécois (journaux, télévision, radio, médias sociaux) accessibles à partir d'Eureka. Il semble donc que *tailler un short* soit une expression *quotidienne* utilisée en contexte informel dans certaines régions de la francophonie (en particulier, en France) et non pas une expression *quotidienne* en français tout court.

Lorsqu'on y regarde de près, on ne peut qu'être admiratifs devant la somme de données qui sont colligées dans les dictionnaires et les glossaires de phrasèmes préparés, pour bon nombre d'entre eux, à une époque où les moyens techniques d'aide à la recherche étaient loin d'être aussi performants qu'aujourd'hui. Cependant, comme la perfection n'est pas de ce monde, on remarque également, dans plusieurs cas, que les phrasèmes s'enchaînent les uns à la suite des autres sans indication claire quant à leur statut phraséologique (p. ex. locution verbale, collocation, phrase situationnelle, etc.). À titre d'exemple, le *Dictionnaire d'expressions figurées en français parlé du Québec* (Beauchemin 1984) recense plus de 700 « québécoiseries » sans préciser leur statut du point de vue phraséologique. Il en est de même dans *J'parle en tarmes. Dictionnaire de locutions et d'expressions figurées au Québec* (Clas & Seutin 1989) qui contient plusieurs centaines de phrasèmes tenus pour des écarts diatopiques, en ce sens qu'ils seraient propres au français québécois.

Le choix de passer outre le statut des phrasèmes recensés dans un dictionnaire phraséologique n'est pas sans créer un amalgame un peu gênant pour le spécialiste de la question. Par exemple, dans le dictionnaire de N. Beauchemin (1984), on trouve sous *rue* et *ruer* des locutions verbales (*être dans' rue*, *mettre quelqu'un dans rue* ; *ruer dans les brancards*) et on repère sous *s'adonner* une phrase toute faite (*ça s'adonne !*, p. 69). Rien ne permet au lecteur de voir qu'il s'agit de phrasèmes distincts par nature. Mais il y a plus. La forme même sous laquelle un phrasème est présenté en entrée est souvent trompeuse. À titre illustratif, dans le dictionnaire précité, l'énoncé *il n'a pas inventé les boutons à quatre trous* (qui sert à souligner le peu d'estime ou d'admiration qu'on a pour l'intelligence de quelqu'un, p. 51 et p. 131), recensé sous *inventer*, laisse croire qu'il s'agit d'une phrase toute faite sur le même plan, par exemple, que

qu'est-ce que ça mange en hiver ? (qui sert à indiquer qu'on ne sait pas quelque chose), consignée sous *hiver* (p. 51 et p. 86). Cependant, dans le premier cas, on a plutôt affaire à une locution verbale, à savoir *X n'a pas inventé les boutons à quatre trous*, où la variable « X » est instanciée en discours par des pronoms et des noms renvoyant à des humains (p. ex. *vous* et *Max*).

Cela dit, ailleurs, les auteurs de dictionnaires choisissent de se concentrer sur des objets phraséologiques ciblés. Nous donnerons ici l'exemple du *Dictionnaire pratique des expressions québécoises* (Dugas & Soucy 2000)¹, inspiré des travaux de Maurice Gross, auquel l'œuvre est d'ailleurs dédiée : les auteurs annoncent, dans leur texte de présentation, que seules les expressions verbales y sont recensées. Cependant, un examen sommaire de la nomenclature du dictionnaire nous ramène vite au problème évoqué plus haut en ce qui concerne l'amalgame de phrasèmes fort différents. Par exemple, la séquence *être enragé noir* ('être furieux', p. 83) n'est pas une locution verbale, même si elle figure comme phrasème-vedette en entrée d'un article du dictionnaire. *Noir* est un collocatif (à valeur intensive) de l'adjectif *enragé* ; il correspond à la fonction lexicale Magn ('très') dans la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.* 1984-1999). La relation sémantique qu'entretiennent *noir* et *enragé* est donc du même ordre que celle qui lie, par exemple, *bleu* à *peur* dans *peur bleue*. *Enragé noir* (tout comme *peur bleue*) ne devrait donc pas être traité sur le même plan que les véritables locutions verbales, telles *tomber dans le panneau* ('se laisser prendre au piège', p. 200) et *tirer de la patte* ('être derrière les autres', p. 199).

Dans le même ordre d'idées, la longue tradition des répertoires d'énoncés parémiques (proverbes, dictons, etc.) offre également, par endroits, une recension un peu désordonnée des phrasèmes (p. ex. Le Roux de Lincy 1842 ; Robert 1905 ; DesRuisseaux 2009). Il n'est pas rare, en effet, que des séquences se voient attribuer le statut de proverbes, de dictons ou d'adages, en raison d'une analyse un peu rapide de leur forme. À nouveau, le problème se transpose dans le choix de l'expression-vedette qui figure en entrée dans les articles de dictionnaire. Ainsi, un énoncé présenté sous une forme générique n'est pas forcément un phrasème phrastique, comme devraient l'être les énoncés parémiques. Pourtant, des énoncés comme *il ne faut pas brûler la chandelle par les deux bouts* et *il ne faut pas avoir les yeux plus grands que la panse* figurent à titre de proverbes dans le dictionnaire de DesRuisseaux (2009 : 46 et 272). Il s'agit plutôt de locutions verbales (cf. *X brûle la chandelle par les deux bouts* et *X a les yeux plus grands que la panse*) présentées, en entrée, dans une construction générique (cf. *il ne faut pas X-er*). À cela, ajoutons qu'un phrasème phrastique n'a pas nécessairement le statut de proverbe, de dicton ou d'adage, même si la distinction n'est pas toujours faite. Par exemple, *faut pas lâcher* ('tu dois persévérer', 'je t'encourage à persévérer'), qui figure en entrée dans

1. Le dictionnaire a été élaboré à partir d'un corpus de 10 000 phrasèmes à base verbale (locutions et collocations) appelées à l'époque *phrases figées* (Dugas 1990).

DesRuisseaux (2009 : 139) n'a pas le trait de généralité requis pour pouvoir être considéré comme un énoncé parémique. Il s'agit d'une formule d'encouragement qui se rencontre d'ailleurs également sous forme impérative (cf. *lâche pas*), si bien qu'on peut questionner son statut de phrasème².

3. Études spécialisées dans le domaine de la phraséologie et de la variation diatopique en français

En parallèle aux nombreuses œuvres lexicographiques comme celles évoquées précédemment, le caractère central des faits variationnels n'a pas échappé à la vigilance des linguistes-phraséologues au cours des 50 dernières années³. Dans cette perspective, la variation diatopique a notamment retenu l'attention de nombreux chercheurs inspirés, en particulier, par les travaux de Maurice Gross et par la théorie du lexique-grammaire (Gross 1975, 1986). De manière générale, la variation diatopique est ici entrevue à travers un examen approfondi des locutions verbales. Au fil des publications, la question du figement, fondamentale en phraséologie comme nous l'avons rappelé plus haut (§ 1), revient de manière récurrente (entre autres, Labelle 1988 ; Dugas 1990 ; Klein & Rossari 2003 ; Dubois-Charlier 2005 ; Lamiroy & Klein 2005 ; Klein 2007 ; Lamiroy 2020). M. Gross lui-même avait rendu saillante la notion de 'figement', en dénommant son objet d'étude de prédilection *phrases figées* (qui correspondent souvent, dans les faits, à des locutions verbales). L'auteur avait néanmoins pris soin à maintes reprises dans son œuvre de placer « figées » entre guillemets afin de marquer une distance face à la notion de 'figement' (Gross 1982).

Le malaise avec la notion de 'figement' est qu'elle englobe divers cas de figure, ce que résume bien le titre de l'article signé par Lamiroy & Klein en 2005, *Le problème central du figement est le semi-figement*. Ainsi, le figement peut être vu comme une affaire de degré et cette gradualité est tangible lorsqu'on compare différentes variétés diatopiques de français. À titre illustratif, Klein & Rossari (2003 : 209) relèvent quelques variantes formelles d'un même phrasème construit avec le mot *famille* dont le sens serait 'être enceinte'. Ces variantes seraient réparties géographiquement de la façon suivante : on dirait en Belgique *attendre famille*, en Suisse *attendre de la famille* et au Québec *être en famille*. Afin d'expliquer la variation formelle observée pour un même phrasème, Klein (2007) écrit, en se référant à R. Martin :

-
2. La question est ouverte – le statut de la négation devant encore être pris en considération pour trancher.
 3. Nous nous concentrons ici sur la variation diatopique en synchronie, mais les études en phraséologie diachronique sont tout aussi importantes (entre autres, Blanco 2020 ; Klein 2020). De plus, il va de soi que diachronie et diatopie se croisent en phraséologie (notamment, Mogorrón Huerta 2020 ; Oddo 2020), comme dans les autres domaines linguistiques (phonétiques, morphologiques et syntaxiques).

Comme le note R. Martin (1997 : 225), le figement est lié au phénomène de la sélectivité normative qui fait que les usages ou la norme opèrent un choix parmi des possibilités qu'offre la langue. (Klein 2007 : 82)

L'un des projets le plus ambitieux où phraséologie et variation diatopique en français se sont rencontrées au cours du dernier demi-siècle est certainement celui d'un dictionnaire consacré aux expressions verbales⁴ de la francophonie du Nord, dont les grandes lignes sont esquissées notamment dans Lamiroy *et al.* (2003). Le projet – dénommé *projet BFQS* – avait comme point de départ la recension de plus de 44 000 expressions verbales « figées » du français de France (F) (classées sur une base syntaxique) réalisée par M. Gross. L'objectif du projet était d'identifier les équivalents de ces expressions dans les variétés de français parlées en Belgique (B), au Québec (Q) et en Suisse (S), en supposant que diverses intersections sont possibles (p. ex. BQ, FS, etc.). Lorsqu'une expression appartenait aux quatre variétés diatopiques de français à l'étude, elle était vue comme relevant du français commun (BFQS). Par exemple, *manger un bout* ('manger quelque chose de léger') serait utilisée en Belgique, mais non en France, au Québec et en Suisse (Klein 2007 : 81). L'un de ses équivalents en français commun (BFQS) serait *manger un morceau*.

Le projet BFQS a donné lieu à une série de publications, dont une monographie, coordonnée par B. Lamiroy, parue en 2010 sous le titre *Les expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse*. L'ouvrage constitue une introduction à des questions phraséologiques classiques, abordées sous des angles syntaxique (p. ex. différents tests sont présentés, tels le clivage, la passivation, la négation, etc. pour aider à départager les phrasèmes des séquences de mots libres) et sémantique (p. ex. on discute de la transparence/l'opacité des expressions verbales, de leurs relations de sens, comme la polysémie, la synonymie et l'antonymie, etc.). L'ouvrage est illustré par de nombreux exemples puisés dans le français commun (BFQS) ainsi que dans l'une ou dans plusieurs des variétés diatopiques de français étudiées.

Le dictionnaire qui devait résulter du projet BFQS n'a pas vu le jour. Le caractère colossal de l'entreprise a eu raison des ardeurs : le dictionnaire a commencé et s'est terminé à la lettre A. Malgré tout, ce grand chantier n'a jamais perdu de son actualité et plusieurs autrices qui signent un article dans cette livraison de *Verbum*, y trouvent une source d'inspiration.

4. Le terme *expression* semble ici renvoyer essentiellement à ce qu'on appelle ailleurs *locution* (*idiom* en anglais), c'est-à-dire à des phrasèmes non (parfaitement) compositionnels sur le plan sémantique, comme *se crêper le chignon* ('se chicaner') et *rendre l'âme* ('mourir'; entre autres, Mel'čuk *et al.* 1984-1999). Dans le cadre de la présente discussion, nous conservons le terme *expression* utilisé par les auteurs que nous citons (*cf. expressions verbales*).

4. Contributions au volume

Le présent volume réunit six articles préparés à l'issue du colloque « Les phraséologismes sous l'angle de la variation, de l'innovation et du changement linguistique » qui s'est tenu à l'Université de Montréal du 8 au 12 mai 2023 dans le cadre du 90^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Quatre articles mettent en avant-plan le paradigme verbal à travers l'examen (en tout ou en partie) de locutions verbales et/ou de collocations à base nominale qui attirent dans leur environnement des verbes (supports) spécifiques. Il s'agit des textes signés par Alexandra Tsedryk, Zhiwei Han, Michela Murano et Iris Fabry. Les deux autres articles s'attachent, pour l'un, à une locution grammaticale et discursive émergente (cf. *sa race*) et, pour l'autre, aux pragmatèmes utilisés dans le domaine sportif, c'est-à-dire à des phrasèmes compositionnels sur le plan sémantique, dont l'usage est contraint par la situation de communication. Ces études ont été réalisées respectivement par Irina Ghidali et Araceli Gómez Fernández.

Conformément à la thématique du présent volume, les objets phraséologiques étudiés sont mis en relation avec plusieurs paramètres variationnels inhérents au diasystème. Sont ainsi abordées des problématiques relatives à la diatopie, à la diaphasie et à la diachronie.

Le premier article, préparé par Alexandra Tsedryk, porte sur une trentaine de locutions verbales usuelles en français hexagonal entrevues dans une perspective diatopique et diaphasique. L'autrice se propose de vérifier si les locutions sélectionnées (p. ex. *mettre la charrue avant les bœufs*, *marcher sur des œufs*, *ne pas avoir froid aux yeux*) font également partie du stock de locutions courantes en français québécois et en français acadien et si oui, si elles sont associées à un registre de langue neutre ou familier. Les résultats obtenus d'un questionnaire à choix multiple auquel une trentaine de locuteurs français et canadiens ont répondu montrent que seules quelques locutions courantes en français hexagonal sont difficiles à décoder pour les locuteurs québécois et acadiens interrogés (p. ex. *ne pas manquer d'air*, *mettre la clé sous la porte*, *lever le pied*). Sinon, ces locuteurs connaissent la plupart des locutions considérées. Alexandra Tsedryk discute des retombées possibles en phraséodidactique des résultats obtenus de son enquête. Elle insiste notamment sur l'intérêt qu'il y a à exploiter la dimension imagée inhérente à bon nombre de locutions verbales (qu'elles soient ou non diatopiquement marquées) en proposant aux apprenants du français L2 des images (au sens propre) ou des dessins qui feraient ressortir le caractère saugrenu d'une interprétation littérale desdites locutions. Par exemple, *jeter de l'huile sur le feu* ('aggraver une situation') ne signifie pas littéralement qu'une personne jette de l'huile sur un feu. Cependant, la mémorisation du sens exprimé par cette locution pourrait être facilitée, suggère-t-on, s'il était expliqué à l'apprenant à l'aide d'une image qui ferait ressortir son caractère métaphorique (c'est-à-dire, à l'aide d'une image où l'on verrait une personne jeter littéralement de l'huile sur un feu avec les conséquences que l'on peut imaginer).

De son côté, Zhiwei Han explore la problématique de la variation diaphasique en focalisant son attention sur les collocatifs sélectionnés par 15 substantifs qui présentent des sens spécialisés en lien avec l'environnement (p. ex. *biodiversité*, *habitat*, *écosystème*). L'objectif est ici de voir si les substantifs retenus apparaissent avec les mêmes collocatifs selon le genre textuel. À partir d'une étude fouillée sur corpus, l'autrice montre que les unités terminologiques polysémiques, comme *population*, *aire* et *habitat*, sont associées à des collocatifs différents dans les textes spécialisés et dans les textes de langue générale, en raison, précisément, de leur polysémie. Par exemple, pour *aire* on trouvera dans les textes spécialisés relevant des domaines de l'écologie et de la biodiversité, des phrasèmes du type *aire de répartition*, *aire de mise bas* et *aire protégée* ; à ces phrasèmes, s'ajoutent, dans les textes de langue générale, des expressions comme *aire culturelle*, *aire de repos* et *aire de pique-nique*. Par comparaison, les unités terminologiques monosémiques telles *biodiversité* et *écosystème* sont généralement associées aux mêmes collocatifs dans les deux types de textes susmentionnés. Ainsi, on remarque l'usage de phrasèmes comme *préserver la biodiversité*, *la diversité s'érode* et *la biodiversité marine* à la fois dans les textes spécialisés et dans les textes de langue générale. Le point d'ancrage théorique de cette étude est la lexicologie explicative et combinatoire, tout comme celle d'Araceli Gómez Fernández présentée plus loin.

Les trois articles suivants s'attachent à la variation (micro)diachronique.

Irina Ghidali examine, dans l'optique d'une diachronie courte, les usages actuels de la séquence *sa race* à partir de plusieurs centaines d'occurrences relevées dans des tweets. Cette séquence, dont le signifiant (en surface) est celui d'un syntagme nominal, s'est grammaticalisée/pragmaticalisée, si bien qu'elle connaît de nos jours des usages éloignés de ceux du syntagme nominal. Parmi les emplois analysés, notons ceux où *sa race* s'apparente tantôt à une locution adverbiale postposée à des verbes transitifs (p. ex. *c'est beau mais il pue sa race cette année*), tantôt à un marqueur discursif à valeur intensive (p. ex. *sa race il est trop beau*). En outre, quelques locutions verbales telles *kiffer sa race* et *fermer sa race*, formées sur le modèle d'autres expressions sémantiquement apparentées (p. ex. *kiffer sa vie* et *fermer sa gueule*), sont passées en revue.

De son côté, Michela Murano propose une étude métalexigraphique portant sur le traitement des phrasèmes rattachés aux paradigmes de 'manger' et 'avoir faim' dans trois éditions du dictionnaire le *Petit Robert* parues en 1972, 1995 et 2023. L'objectif est de vérifier quelle est la teneur des modifications apportées dans ce dictionnaire quant aux phrasèmes qui y sont consignés (nouveaux enregistrements, disparitions, changements de statut, modifications dans le marquage, dans les définitions, dans les exemples et dans les citations). Pour ce faire, un examen du traitement d'une liste de quelque 130 phrasèmes a été effectué. Ces phrasèmes sont soit des locutions (p. ex. verbales, comme *casser la croûte* et phrastiques, comme *la faim est mauvaise conseillère*), soit des collocations (p. ex. *manger comme un oiseau* où *manger* est la base de la collocation et *comme un oiseau* 'peu' en est le collocatif).

Michela Murano constate, au fil des éditions, l'apparition quantitativement significative de nouveaux phrasèmes (p. ex. dans l'œuvre de 1995 on intègre *se casser la graine*, *avalier tout rond* et *fine bouche*). En sens inverse, d'autres phrasèmes sont retranchés, tel *courir la fortune du pot* 's'exposer à faire un mauvais repas' qui n'est plus guère usuel ; de même, le verbe support *se garnir* qui apparaissait aux côtés de *panse* dans l'ouvrage de 1972, laisse par la suite la place au seul verbe support *se remplir* (cf. *se remplir la panse*). Ces mises à jour d'une édition à l'autre reflètent un souci d'actualisation des données. De manière générale, plus on avance dans le temps, plus le lexicographe peut s'appuyer sur des sources textuelles et lexicales volumineuses, variées et faciles d'accès. Aussi, Michela Murano insiste-t-elle sur le fait que les mises à jour dans un dictionnaire quelconque ne reflètent qu'imparfaitement les changements lexicaux survenus dans la langue : les ajouts, les retraites et les retouches dans les entrées d'un dictionnaire peuvent être lus, dans certains cas, comme des corrections apportées par le lexicographe à des descriptions initiales perçues, avec le recul, comme incomplètes. Ainsi, les phrasèmes *appétit d'oiseau* et *appétit de moineau*, attestés de longue date dans l'histoire du français, sont absents du *Petit Robert* 1972 ; ils ont été introduits dans l'édition de 1995 et ils apparaissent toujours dans celle de 2023.

Pour sa part, Iris Fabry s'intéresse à une série de phrasèmes formés par la rencontre des lexèmes *dire* et *mot*, d'une part, et *écrire* et *mot*, d'autre part. Son corpus d'étude est constitué de lettres familières (destinées à des proches, dans le cadre d'une correspondance entretenue) écrites entre le XVII^e siècle et le XX^e siècle (inclusivement). Les verbes *dire* et *écrire* ont été retenus pour entamer cette recherche car la fouille dans les lettres révèle qu'ils apparaissent fréquemment dans l'environnement du substantif *mot*, ce qui donne lieu à des phrasèmes de nature variée. À titre d'exemple, on relève des locutions comme *ne dire mot* et *ne pas dire un mot* ('ne pas parler') et des collocations comme *écrire un mot*, où dans l'une de ses interprétations, *mot* signifie 'courte lettre' ou 'court message'. Dans les grandes lignes, les phrasèmes formés à partir de *dire* et *mot* sont plus fréquents que ceux impliquant *écrire* et *mot*. Les premiers sont particulièrement employés pour décrire un échange d'information non concluant entre deux personnes ; ils sont surtout utilisés dans les lettres écrites aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles (p. ex. *il ne m'a pas dit un seul mot de vous* ; *nous en pleurâmes comme des enfants sans pouvoir trouver un mot à dire*). Les seconds phrasèmes, c'est-à-dire ceux formés à partir de *écrire* et *mot*, se rencontrent en particulier dans les énoncés qui structurent le texte épistolaire (p. ex. *écrivez-moi un petit mot* ; *je me hâte de vous écrire deux mots*). La fréquence de ce second groupe de phrasèmes augmente au XX^e siècle.

Le volume se clôt sur un article signé par Araceli Gómez Fernández. Ce dernier porte sur un objet phraséologique encore peu étudié sous un angle lexico-sémantique, à savoir les pragmatèmes injonctifs utilisés dans le domaine sportif. Comme Zhiwei Han, l'autrice fait appel à la lexicologie explicative et combinatoire dans ses analyses. Par ailleurs, l'approche contrastive français-espagnol est privilégiée. Ce

choix méthodologique s'explique par le fait que les phrasèmes sont généralement idiomatiques, c'est-à-dire qu'ils résistent le plus souvent à une traduction littérale d'une langue à l'autre. Aussi, la prise en compte de l'espagnol permet-elle de s'assurer que les séquences textuelles repérées dans le corpus d'étude sont véritablement des pragmatèmes et non pas des séquences de mots libres. Le corpus en question est constitué de plusieurs dizaines de pragmatèmes (environ 80) attestés en français et en espagnol. Ces pragmatèmes ont été recueillis dans des magazines sportifs spécialisés ainsi que dans des glossaires, des lexiques et des guides de toutes sortes (guides d'entraînement, de procédures, de règles techniques, etc.) parus en français et en espagnol. Dans un premier temps, Araceli Gómez Fernández dégage quelques patrons sémantico-pragmatiques et syntaxiques récurrents sous-tendant la formation du type de pragmatèmes examinés dans les deux langues. Par exemple, d'un point de vue aspectuel, certains pragmatèmes ont une valeur inchoative (p. ex. *Faites vos jeux / Abran juego*) et d'autres ont une valeur terminative (p. ex. *Les jeux sont faits, Les dés sont jetés / La suerte está echada*). Dans un second temps, l'autrice examine cinq pragmatèmes typiques en français et en espagnol. Les pragmatèmes français sont 1) *À vos marques ! Prêts ? Partez !*, 2) *Flexion, liez, jeu* et 3) *Oui, neuf !*. Les deux premiers sont mis en parallèle avec des pragmatèmes plus ou moins équivalents en espagnol, à savoir 1) *¡A sus puestos ! ¿Listos ? ¡Ya !* et 2) *Cuclillas, tomarse, ¡ya !* (il n'y a pas d'équivalent espagnol pour *Oui, neuf !*). Au terme de son étude, Araceli Gómez Fernández s'intéresse à la question dia-variationnelle. Les paramètres considérés sont ici le canal de communication par lequel les pragmatèmes sont transmis (oral *versus* écrit) et la micro-diachronie – ce type de phrasèmes, comme tous les autres, n'échappant pas au passage du temps.

Bibliographie

- ANSCOMBRE J.-C. (2019). Figement, lexique et matrices lexicales. *Cahiers de lexicologie* 114, 119-147.
- BEAUCHEMIN N. (1984). *Dictionnaire des expressions figurées en français parlé du Québec : les 700 québécoiseries les plus usuelles*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- BERNET C., RÉZEAU P. (2008). *On va le dire comme ça. Dictionnaire des expressions quotidiennes*. Paris : Balland.
- BLANCO X. (2020). Remarques sur la variation diachronique des collocations. *Cahiers de lexicologie* 116, 71-94.
- BYBEE J., HOPPER P. (2001). Introduction to frequency and the emergence of linguistic structure. In : J. Bybee, P. Hopper (eds), *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam & Philadelphia : Benjamins, 1-24.
- CLAS A., SEUTIN É. (1989). *J'parle en tarmes. Dictionnaire de locutions et d'expressions figurées au Québec*. Montréal : Université de Montréal.

- COSERIU E. (1998). Le double problème des unités « dia-s ». *Les Cahiers διά. Études sur la diachronie et la variation linguistique* 1, 9-16.
- DESRUISSEAU P. (2009). *Dictionnaire des proverbes, dictons et adages québécois*. Montréal : Bibliothèque québécoise.
- DUBOIS-CHARLIER F. (2005). À propos de certaines locutions en français. *Linx* 53, 55-70.
- DUGAS A. (1990). La variation dans un corpus oral de phrases figées du français du Québec. *Travaux de linguistique* 21, 64-70.
- DUGAS A., SOUCY B. (2000). *Dictionnaire pratique des expressions québécoises*. Montréal : Les Éditions Logiques.
- ERMAN B. (2007). Cognitive Processes as Evidence of the Idiom Principle. *International Journal of Corpus Linguistics* 12/1, 25-53.
- FILLMORE C., KAY P., O'CONNOR M. C. (1988). Regularity and idiomacity in grammatical construction. The case of *let alone*. *Language* 64, 501-538.
- Grand Robert de la langue française* (2025). Paris : Le Robert.
- GOLDBERG A. E. (2003). Constructions: a new theoretical approach to language. *Trends in cognitive sciences* 7/5, 219-224.
- GROSS M. (1975). *Méthodes de syntaxe*. Paris : Hermann.
- GROSS M. (1982). Une classification des phrases « figées » du français. *Revue québécoise de linguistique* 11/2, 151-185.
- GROSS M. (1986). Lexique-grammaire et adverbes : deux exemples. *Revue québécoise de linguistique* 15/2, 299-310.
- GRUNIG B.-N. (1997). La locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ?. In : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution : entre langue et usages*. Paris : ENS Éditions, 131-164.
- GÜLICH E., KRAFT U. (1997). Le rôle du « préfabriqué » dans le processus de production discursive. In : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution : entre langue et usages*. Paris : ENS Éditions, 225-240.
- HAUSMANN F. J. (1997). Tout est idiomatique dans les langues. In : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution : entre langue et usages*, Paris : ENS Éditions, 277-290.
- HOEY M. (2005). *Lexical priming. A new theory of words and language*. London: Routledge.
- KLEIN J.-R. (2007). Le figement, un concept aussi essentiel que fluent. Réflexions à travers la synchronie et la diatopie. In : H. Buhofer & H. Burger (éds), *Phraseology in Motion II. Theorie und Anwendung. Actes du colloque Europhras, Bâle, 26 au 29 août 2004*. Hohengehren : Schneider Verlag, 75-84.
- KLEIN J.-R. (2020). Les apparences sont trompeuses ou *Souvent X varie bien fol est qui s'y fie*. Réflexions sur les concepts de « variation » et « variante » en parémiologie. *Cahiers de lexicologie* 116, 145-171.
- KLEIN J.-R., ROSSARI C. (2003). Figement et variations en français de Belgique, de France, du Québec et de Suisse. *Lingvisticae Investigationes* 26/2, 203-214.

- LABELLE J. (1988). Lexiques-grammaires comparés : formes verbales figées en français du Québec. *Langages* 90, 73-97.
- LAMIROY B. (2020). Pour une approche diatopique des expressions figées. Étude du cas belge. *J'ai un œuf à peler avec vous et J'en parlerai à mon frigo !. Lingvisticae Investigationes* 43/2, 190-213.
- LAMIROY B., LECLÈRE C., KLEIN J.-R., LABELLE J. (2003). Expressions verbales figées dans quatre variétés de français : le projet BFQS. *Cahiers de lexicologie* 83/2, 153-172.
- LAMIROY B., KLEIN J.-R. (2005). Le problème central du figement est le semi-figement. *Linx* 53, 135-154.
- LAMIROY B., KLEIN J.-R., LABELLE J., LECLÈRE C., MEUNIER A., ROSSARI C. (2010). *Les expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse*, Paris : Ophrys.
- LEGALLOIS D. (2012). La colligation. Autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ?. *Corpus*, <https://doi.org/10.4000/corpus.2202>.
- LEGALLOIS D. (2018). *La notion de construction*, In : D. Apothéoz, M.-J. Béguelin, C. Benzitoun, G. Corminboeuf, J. Deulofeu, P. Lauwers, F. Sabio, A. C. Simon, D. Willems, A. Berrendonner (éds), *Encyclopédie grammaticale du français*. (<http://www.encyclogram.fr/>)
- LE ROUX DE LINCY A. (1842). *Le livre des proverbes français*. Paris : Paulin, 1996.
- MARTIN R. (1997). Sur les facteurs du figement lexical. In : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution : entre langue et usages*. Paris : ENS Éditions, 291-305.
- MEL'ČUK I. (1998). Collocations and lexical functions. In : A. P. Cowie (ed.), *Phraseology*. Oxford : Oxford University Press, 23-53.
- MEL'ČUK I. et al. (1984-1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vol. 1-4. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- MOGORRÓN HUERTA P. (2020). Création, variabilité, variantes phraséologiques et diatopiques. *Cahiers de lexicologie* 116, 173-195.
- ODDO A. (2020). Peut-on établir la diachronie de la diatopie ?. *Cahiers de lexicologie* 116, 197-216.
- ROBERT C.-M. (1905). *Phraséologie française. Répertoire systématique de proverbes, dictions et locutions idiomatiques commentés et expliqués*, Groningue : J.-B. Walters.
- SINCLAIR J. (1987). *Looking up. An account of the COBUILD Project in lexical computing*. London: Collins.
- WEINREICH U. (1954). Is a Structural Dialectology Possible?. *Word* 10/2-3, 388-400.
- WIDDOWSON H. G. (1990). *Aspect of Language Teaching*. Oxford : Oxford University Press.
- WRAY A. (2002). *Formulaic Language and the lexicon*. Cambridge : Cambridge University Press.
- WRAY A. (2008). *Formulaic Language. Pushing the boundaries*. Oxford : Oxford University Press.

